

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI
DEPARTEMENT DE DAKORO
COMMUNE RURALE DE TAGRISS

035/P/2022
05/05/22

PROCES VERBAL DE LA 1^{ère} SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux mille vingt-deux et du premier au quatre Avril s'est tenue à Tagriss la première session ordinaire de l'année 2022 du conseil municipal sous la présidence de Mr Daouda Sani Maire de la commune et Président du conseil.

Etaient présents

Membres élus

Mr Daouda Sani
Mr Issa Dédi
Mr Boukari Ibrahim
Mr Ibrahim Tallé
Mr Moussa Mado
Mr Salissou Elhadji Maazou
Mr Samaila Amani
Mr Ali Issa
Mr Bouba Ibro
Mme Habsatou Salifou
Mme Dijé Dan Kwawa
Mme Fatima Moussa
Mr Halilou Kabani

Membre élu ayant donné mandat

Mr Mahaman Sani à Salissou Elhadji Maazou

Membre de droit

Mr Dusmane Dan Jimo représentant du chef de canton

Etaient absents

Mr Mikailou Ango ; conseiller élu (excusé)

Mme Sa'a Harouna ; conseillère élue (excusée)

Mr Elh Badé Ibrahim membre de droit (empêché et excusé).

Le secrétariat de séance est assuré par Mr Issa Dédi 1^{er} Maire adjoint de la commune.

Le quorum étant atteint, le Président a présenté le projet d'ordre du jour qui comporte les points suivants :

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session précédente ;
2. Informations;
3. Présentation et adoption des comptes administratifs et comptes de fin d'exercice 2021 ;
4. Examen et adoption du PIA 2022 ;
5. Divers.

Après un léger amendement, le projet d'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Après les salutations d'usage le Président a invité les conseillers à examiner avec attention et responsabilité les points inscrits à l'ordre du jour.

Du point 1 : Examen et adoption du procès-verbal de la session précédente.

Le secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal de la session précédente et le conseil a approuvé le procès-verbal de ladite session.

Du point 2 : informations.

Le Président du conseil a fait le compte rendu du forum sur l'éducation dont il a pris part à Maradi dont le thème est : quelles mesures pour améliorer la qualité de l'éducation.

Il a aussi annoncé que quarante une (41) de nos écoles vont bénéficier d'un appui financier au CGDES de la part du fonds commun sectoriel de l'éducation au titre de l'année 2021.

Il a enfin rappelé que tous les centres secondaires prévus depuis la première session du conseil sont désormais fonctionnels, ce qui fait au total sept (07) centres de VPM dans la commune.

Du point 3 : Présentation et adoption des comptes administratifs et comptes de fin d'exercice 2021.

Après la présentation des deux comptes les conseillers présents ont adopté à l'unanimité les deux comptes.

Du point 4 : examen et adoption du PIA 2022.

Après la présentation et examen le conseil a adopté à l'unanimité le PIA 2022.

Du point 5 : Divers.

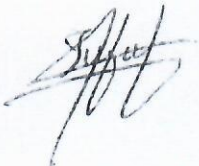
En divers, les conseillers ont débattu sur trois points à savoir :

- Les conseillers se sont entendus sur le recrutement d'un Secrétaire municipal pour la commune ;
- Le recrutement des chauffeurs bénévoles pour les ambulances des CSI de Soly et Tagriss ;
- Ils ont aussi échangé sur le transfert du siège de la commune de Tagriss à Soly où sur les quatorze (14) (dont un qui a donné mandat pour voter en faveur dudit transfert) onze (11) ont voté pour et trois (03) contre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

Le secrétaire de séance

Issa Dédi



Le Président du conseil



Daouda Sani